

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres	Présents	Pouvoirs	Absents
15	14	/	1

Date de la convocation
20 novembre 2024

Séance du 25 novembre 2024

L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-cinq novembre

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice CHAMAYOU, Maire

Présents : Mrs MIGNE J., ROCHER P., CHABIDON D., CHAMAYOU P., FOURY D., GARRABOS F., JASKIC E., MICHEL A., Mmes VIDAL F., MARTEL D., ROY S., BRUNETON M., VEROT V., BONCOMPAIN C.

Absents : Mr ARNAUD A.,

N° 25112024012

**COMMISSION SOCIALE :
NOMINATION DE MEMBRES
ELUS**

Monsieur le Maire rappelle que le Centre Communal d'Action Sociale a été dissout. Cependant Monsieur le Maire propose de mettre en place une commission sociale chargée de missions sociales.

Le renouvellement des conseillers municipaux nécessite de procéder au renouvellement des membres de cette commission sociale. Monsieur le Maire propose de fixer à 7 le nombre de membres élus et 7 autres membres non élus nommés par le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

☞ fixe à 14 le nombre de membres de la Commission Sociale, dont 7 membres élus, à savoir :

- Florence VIDAL
- Virginie VEROT
- Fabrice GARRABOS
- Sylviane ROY
- Carole BONCOMPAIN
- Marjory BRUNETON
- Dominique MARTEL

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 25 novembre 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Patrice CHAMAYOU

Vote

Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

27 NOV. 2024

et publication ou notification

27 NOV. 2024

